



ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

# Le souvenir français - COMITÉ LOCAL : BATZ-SUR-MER/LE CROISIC

📞 06 03 32 21 81

✉ MAILTO:NICOLAS.ANJARD@GMAIL.COM

👤 Président : Nicolas  
ANJARD

**SAUVEGARDER** : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

**COMMÉMORER** : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enracer le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

**TRANSMETTRE** : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.



**MAIRIE DE BATZ-SUR-MER**

34 rue Jean XXIII  
44740 Batz-sur-Mer  
accueil@mairie-batzsurmer.fr  
Conformité RGAI  
Non conforme 02 40 23 92 25